



## Manifestation

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 18 novembre 2003

---

Je viens de lire plusieurs témoignages et je me sens moins seule ; certains restaurateurs se moquent vraiment des non fumeurs ; mon mari et moi-même nous privons des sorties resto à cause des ambiances enfumées ; il serait peut être judicieux, si cela n'a pas encore été fait, d'organiser des opérations du style : une trentaine ou plus de non fumeurs débarquent dans un restaurant enfumé et tentent de se faire respecter par le nombre, l'union faisant la force Qu'en pensez-vous ?

Je suis vraiment décidée à vous aider à faire respecter cette loi Evin car l'Etat se désengage totalement ; il augmente le prix du tabac (ce qui ne me dérange absolument pas) pour protéger la santé publique en réduisant la consommation ; si l'Etat commençait par faire respecter la loi Evin, la consommation diminuerait considérablement grâce à l'interdiction de fumer dans les lieux publics.

Merci beaucoup pour votre site, ça fait du bien !

### Réponse :

Il nous arrive souvent de répéter sur le site Internet de DNF que le principal responsable de la mauvaise application de la loi, c'est le non-fumeur tolérant. C'est aussi lui qui est souvent le plus agressif vis-à-vis des victimes du tabagisme passif qui osent se défendre.

L'information et les conseils individuels contenus dans ce site (jusqu'à 4.000 pages lues par jour) commencent à mobiliser les gens qui, comme vous, ne supportent plus l'incivisme hautain et dédaigneux des drogués du tabac et des responsables qui banalisent les infractions.

Selon l'endroit où vous résidez, mettez-vous en contact avec notre association régionale ou, si vous êtes dans la région parisienne avec notre permanence 01 42 77 06 56 : nous avons besoin de bénévoles actifs